

Reconnaissance nationale des CPT

Ueli Pfister, 9 novembre 2023, journée d'actualités sur la protection des troupeaux



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS



Herdenschutz
Protection des troupeaux
Protezione delle greggi

Contenu

- **Cadres:** Loi sur la chasse et loi sur la protection des animaux
- **Processus et données:** Qu'est ce qui est fait? Comment est-ce documenté? → Suivi, base pour reconnaître des tendances
- **Condition pour une reconnaissance**
- **Résultats**

Cadres – bases légales

- Principe : seuls les aspects pertinents en vertu des lois et règlements sont examinés.
- La reconnaissance garantit que les subventions pour les CPT sont utilisées de manière ciblée et efficace.
- Le cadre juridique découle des besoins des parties concernées :
 - Agriculteur-trice : les CPT protègent le troupeau.
 - Service vétérinaire : Les CPT sont formés conformément à la loi sur la protection des animaux et ne présentent pas de comportement d'agression supérieur à la norme.
 - Service de la chasse/conservation des espèces : les CPT sont avec le troupeau et ne chassent pas la faune sauvage.

Cadres – bases légales fédérales

- Art. 10^{quater} OChP: But de l'utilisation

Art. 10^{quater} 59 Chiens de protection des troupeaux

¹ L'emploi des chiens de protection des troupeaux a pour objectif la surveillance quasi autonome des animaux de rente et la défense contre les animaux intrus.

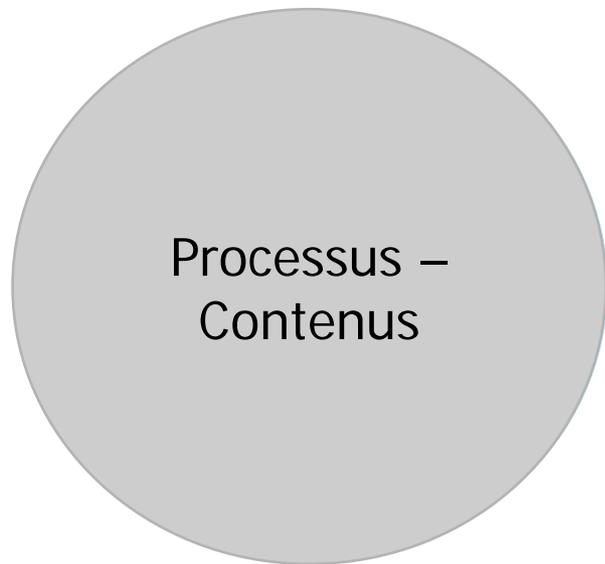
- Art. 77 OPAn: Compatibilité avec la société

Art. 77⁸⁵ Responsabilité des détenteurs de chiens et des éducateurs canins

Les détenteurs de chiens et les éducateurs canins doivent prendre les dispositions nécessaires pour que leurs animaux ne mettent pas en danger des êtres humains ou des animaux. Dans le cas des chiens de protection des troupeaux au sens de l'art. 10^{quater} de l'ordonnance du 29 février 1988 sur la chasse⁸⁶, l'évaluation de la responsabilité doit tenir compte de l'utilisation du chien, à savoir la défense contre les animaux intrus.

La défense implique toujours de l'agressivité. L'agressivité chez les chiens est souvent jugée a priori comme négative. Au niveau national, ce dilemme est résolu, mais pas à n'importe quel prix : seule l'agressivité dans le contexte du troupeau est tolérable → les chiens doivent pouvoir faire la différence.

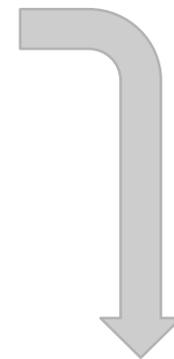
Processus et données – Vue d'ensemble



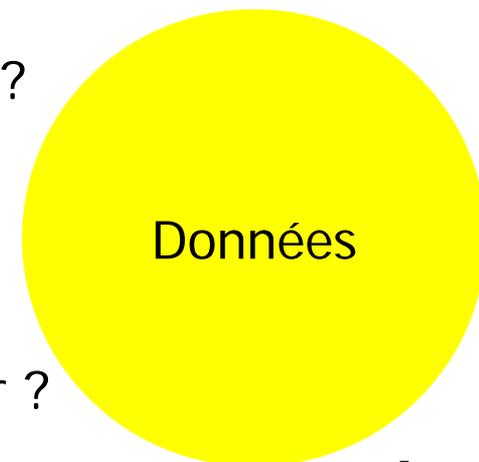
Quelles sont les tâches
à résoudre pour le
chien ?



Qu'est-ce qui est
documenté et comment ?



Que disent les données ?
Comment sont-elles évaluées ?
Dans quel but peut-on les utiliser ?



Processus: Comment l'examen est-il effectué ?

Avec 5 animaux
de rente



Phase 1

Sans animaux
de rente

Phase 2

Processus: Comment l'examen est-il effectué ?

Avec 5
animaux
de rente

Phase 1

- Seul sur un terrain durant 24h
→ Surveillance au moyen de GPS (1 position tous les sec.)
- Après 24h, les approches par un figurant d'abord seul, puis avec un chien → Prise de vidéos
- Détenteur-trice vient sur le terrain d'examen, salue le chien et charge les animaux.

Sans
animaux
de rente

Phase 2

- Détenteur-trice et le chien rencontrent le figurant puis le figurant avec un chien.
- Le chien est confronté à des stimuli optique et acoustique.
- Détenteur-trice lâche le chien et le rappelle



Processus: qu'est-ce qui est documenté ?

Avec 5
animaux
de rente

- Seul sur un terrain durant 24h → Surveillance au moyen de GPS (1 position tous les sec.)
- Après 24h, les approches par un figurant d'abord seul, puis avec un chien → Prise de vidéos
- Détenteur-trice vient sur le terrain d'examen, salue le chien et charge les animaux.
- Détenteur-trice et le chien rencontrent le figurant puis le figurant avec un chien.
- Le chien est confronté à des stimuli visuelle et à acoustique.
- Détenteur-trice lâche le chien et le rappelle

Sans
animaux
de rente

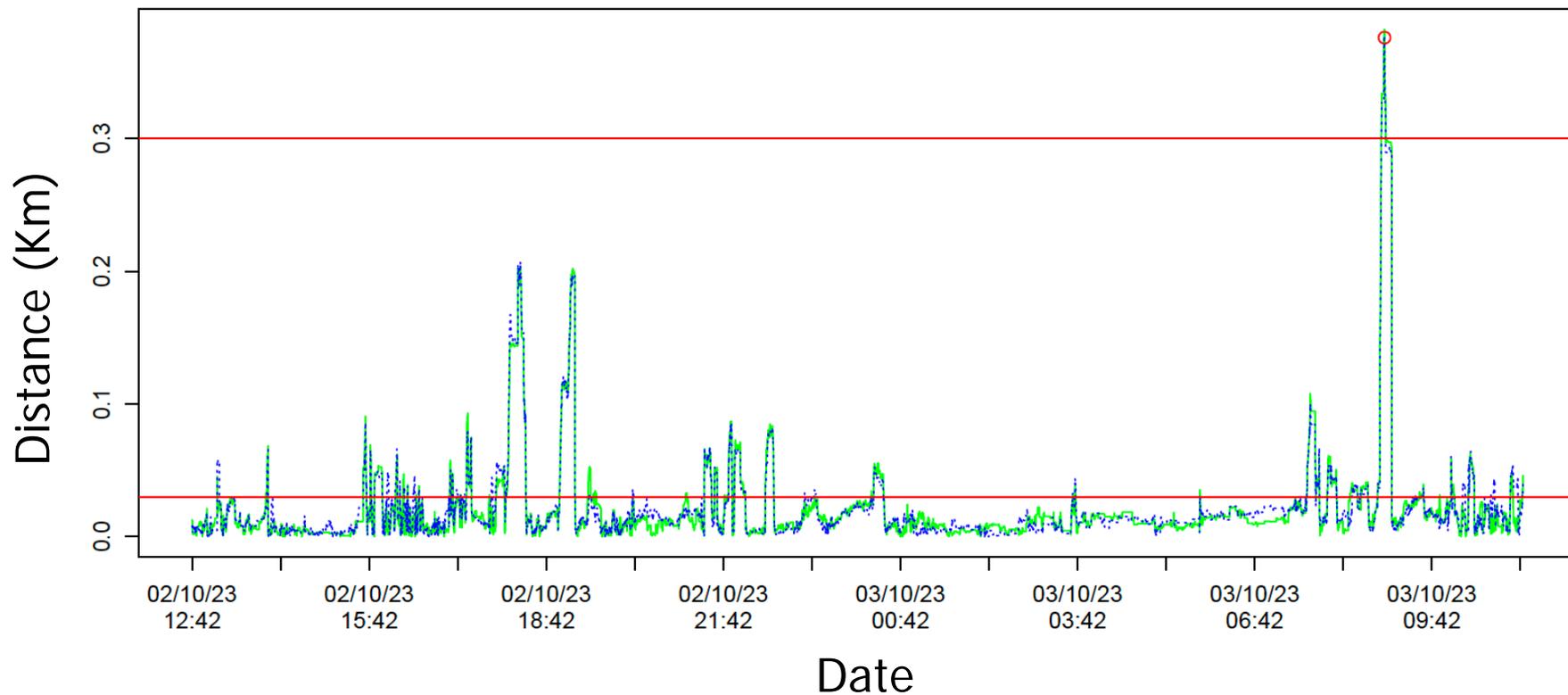


Documen-
tation

- Graphique: Distance entre le chien et le troupeau (attachement au troupeau)

Documentation Distances Chien-Mouton

Distance chien au moutons



Processus: qu'est-ce qui est documenté ?

Documen-
tation

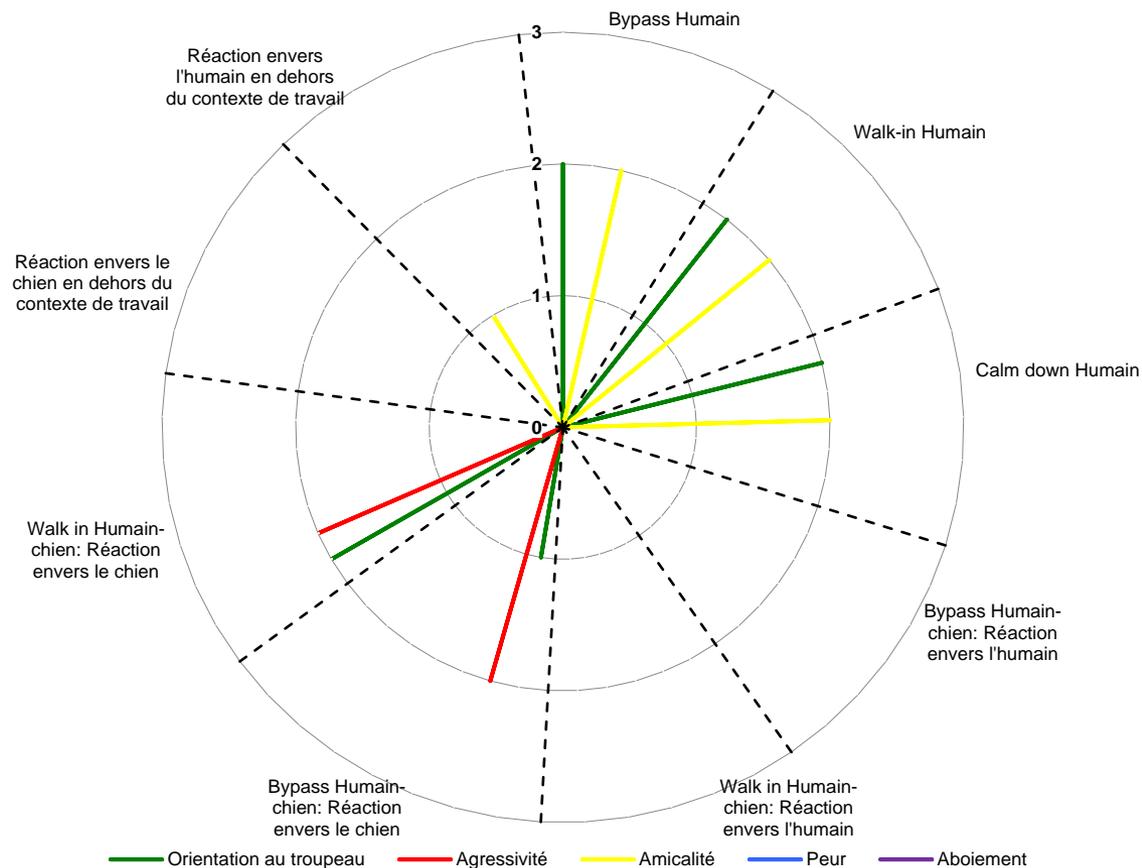
Avec 5
animaux
de rente

- Seul sur un terrain durant 24h
→ Surveillance au moyen de GPS (1 position tous les sec.)
- Après 24h, les approches par un figurant d'abord seul, puis avec un chien → Prise de vidéos
- Détenteur-trice vient sur le terrain d'examen, salue le chien et charge les animaux.
- Détenteur-trice et le chien rencontrent le figurant puis le figurant avec un chien.
- Le chien est confronté à des stimuli visuelle et à acoustique.
- Détenteur-trice lâche le chien et le rappelle

Sans
animaux
de rente

- Graphique: Distance entre le chien et le troupeau (attachement au troupeau)
- Echelle de notation à 4 niveaux pour décrire les catégories de comportement pertinentes (aucun, léger, clair, très clair)
- Orientation au troupeau, agressivité, comportement amical, peur, aboiement

Documentation des comportements



Processus: qu'est-ce qui est documenté ?

Documen-
tation

Avec 5
animaux
de rente

- Seul sur un terrain durant 24h
→ Surveillance au moyen de GPS (1 position tous les sec.)
- Après 24h, les approches par un figurant d'abord seul, puis avec un chien → Prise de vidéos
- Détenteur-trice vient sur le terrain d'examen, salue le chien et charge les animaux.
- Détenteur-trice et le chien rencontrent le figurant puis le figurant avec un chien.
- Le chien est confronté à des stimuli visuelle et à acoustique.
- Détenteur-trice lâche le chien et le rappelle

Sans
animaux
de rente

- Graphique: Eloignement max. (excursions), médiane (attachement au troupeau)
- Echelle de notation à 4 niveaux pour décrire les catégories de comportement pertinentes (aucun, léger, clair, très clair)
Orientation au troupeau, agressivité, comportement amical, peur, aboiement
- Echelle de notation à 4 niveaux (insuffisant, suffisant, bon, très bon) pour juger de la conduite du chien et de sa tolérance au stress (acoustique et optique)

Documentation conductibilité et tolérance au stress

Choumbo

Conductibilité dans et en dehors du troupeau

Conductibilité	4
----------------	---

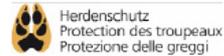
Tolérance face à des stimuli inattendus en dehors du troupeau

Stimulus visuel	3
-----------------	---

Stimulus acoustique	3
---------------------	---

Processus et données – Documentation

Documen-
tation

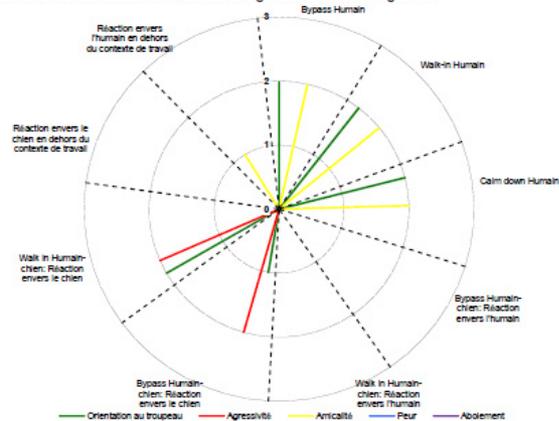


Résultat de l'évaluation de l'aptitude au travail (EAT)

Choumbo

Date EAT (de-à)	02.10.2023 11Uhr 40	03.10.2023 11Uhr 15	Date de naissance	02.04.2022
Détenteur-trice	Ralmann Choffat Claudia		Race	MP
N° Puce	756093900087178		Sexe	m

Reactivité et tolérance du CPT envers le figurant et le chien figurant



Comportement spatial

Distance parcourue par le CPT (km)	12.3	Distance venir à la rencontre Bypass Humain (m):	15
Distance parcourue par le mouton 1 (km)	6.9	Distance suivre Bypass Humain (m):	15
Distance parcourue par le mouton 2 (km)	5.8	Distance venir à la rencontre Walk in Humain (m):	15
Moyenne distance du CPT au mouton le plus proche (m)	19.4	Distance suivre Walk in Humain (m):	0
Médiane distance du CPT au mouton le plus proche (m)	10.0	Distance venir à la rencontre Bypass Humain-chien (m):	10
Q90 de la distance du CPT au mouton le plus proche (m)	39.7	Distance suivre Bypass Humain-chien (m):	10
Distance maximale du CPT au mouton le plus proche (m)	376.0	Distance venir à la rencontre Walk-in Humain-chien (m):	0
		Distance suivre Walk-in Humain-chien (m):	0

Excursion 1

Distance aller (km)	14:39	Excursion 2	Distance aller (km)	0.0
Distance retour (km)	03/10/2023 11:14	Distance retour (km)	Distance retour (km)	0.0
Temps d'absence (Min.)	22:32:37	Temps d'absence (Min.)	Temps d'absence (Min.)	0

Excursion 3

Distance aller (km)	0.0	Excursion 4	Distance aller (km)	0.0
Distance retour (km)	0.0	Distance retour (km)	Distance retour (km)	0.0
Temps d'absence (Min.)	0	Temps d'absence (Min.)	Temps d'absence (Min.)	0

Excursion 5

Distance aller (km)	0.0	Excursion 6	Distance aller (km)	0.0
Distance retour (km)	0.0	Distance retour (km)	Distance retour (km)	0.0
Temps d'absence (Min.)	0	Temps d'absence (Min.)	Temps d'absence (Min.)	0

Conductibilité dans et en dehors du troupeau
Conductibilité 4

Tolérance face à des stimuli inattendus en dehors du troupeau

Stimulus visuel	3
Stimulus acoustique	3

Remarques EAT

Météo schön warm
Conditions gut
Comportement troupeau gut
Lieu d'examen Chännel
Remarques générales 0

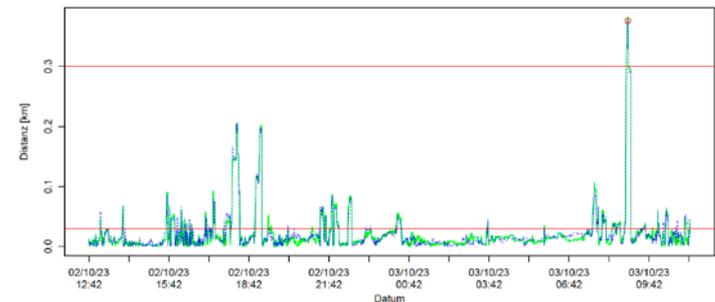
Informations administratives EAT

Responsable de l'examen Ueli Pfister
Figurant-e Moritz Pfister
Chien figurant Ramses
Animaux de rente 5 Kreuzungen

Examen réussi / Examen non réussi Réussi

Remarques

Distanzen Choumbo zu beide Schafen



Cadres – bases légales fédérales

- Art. 77 OPAn: Compatibilité avec la société + but d'utilisation

Art. 77⁸⁵ Responsabilité des détenteurs de chiens et des éducateurs canins

Les détenteurs de chiens et les éducateurs canins doivent prendre les dispositions nécessaires pour que leurs animaux ne mettent pas en danger des êtres humains ou des animaux. Dans le cas des chiens de protection des troupeaux au sens de l'art. 10^{quater} de l'ordonnance du 29 février 1988 sur la chasse⁸⁶, l'évaluation de la responsabilité doit tenir compte de l'utilisation du chien, à savoir la défense contre les animaux intrus.

- Art. 10^{quater} OChP: But de l'utilisation

Art. 10^{quater} 59 Chiens de protection des troupeaux

¹ L'emploi des chiens de protection des troupeaux a pour objectif la surveillance quasi autonome des animaux de rente et la défense contre les animaux intrus.

→ Conclusion: Les CPT peuvent faire preuve d'agressivité dans le contexte du troupeau. Cette dualité, inscrite dans les bases juridiques, est évaluée dans le cadre de la reconnaissance des CPT.

Lien entre les données et les bases légales

But d'utilisation (OChP):
surveillance autonome et
défense contre les animaux
intrus

Société (OPAn):
Différenciation figurant
humain et chien figurant

- Attachement au troupeau
- Orientation au troupeau
- Agressivité
- Peur
- Aboiement
- Conduite du chien
- Tolérance au stress

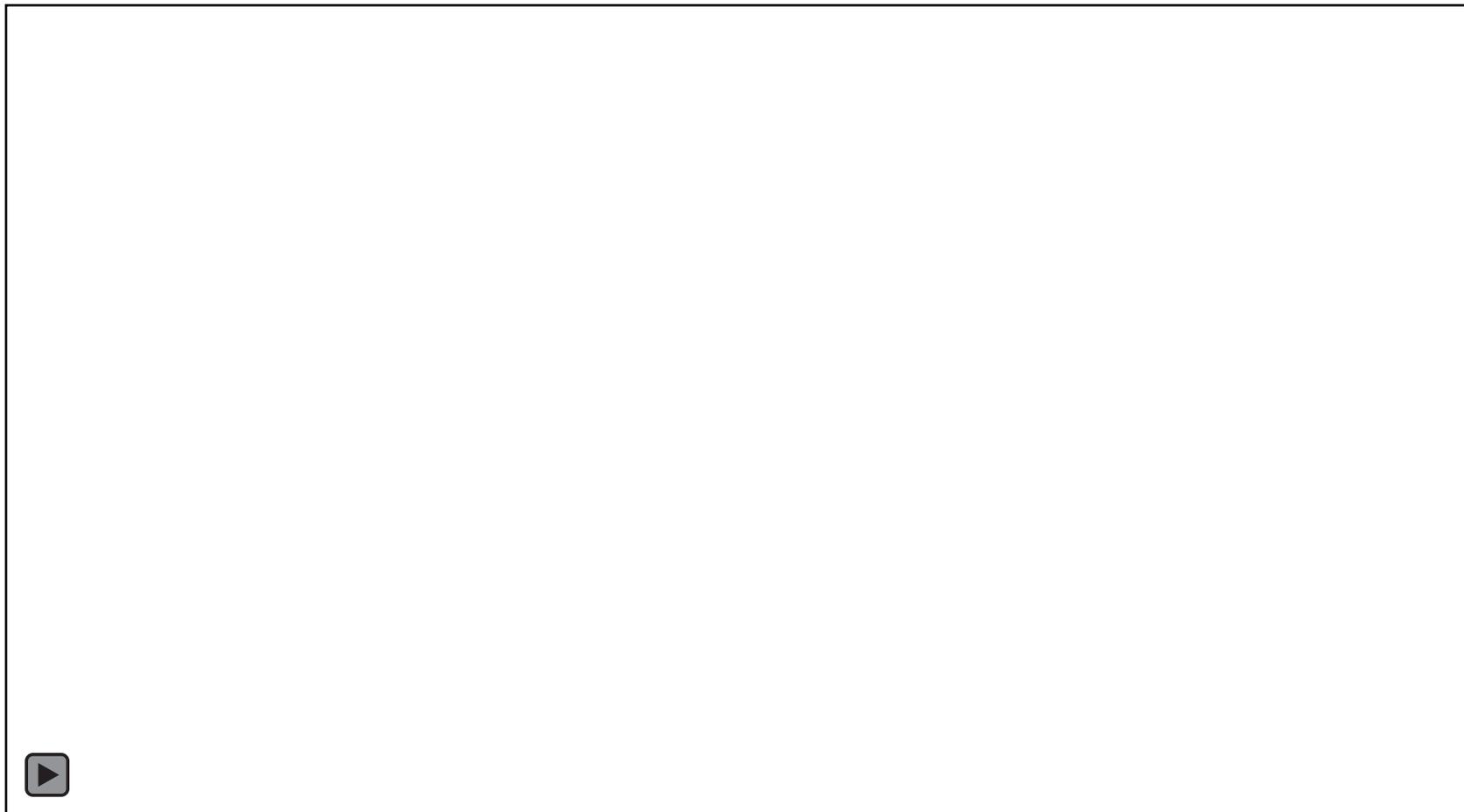
Différenciation:

1. comportement envers le figurant vs. envers le chien figurant
2. comportement lors de la phase 1 (troupeau) vs. lors de la phase 2 (hors troupeaux)

Différenciation: Comportement phase 1



Différenciation: Comportement phase 2



Reconnaissance:

- Pour être reconnu comme chien de protection, un chien doit remplir les critères suivants :
 - Le chien est attaché au troupeau. Il ne le quitte pas ni trop loin ni trop longtemps. (Médiane < 30m, 90% < 300m)
 - La conductibilité est suffisante. → Conduite du chien > 1
 - Le chien ne montre pas d'agressivité envers le figurant, c'est-à-dire qu'il ne le pince/mord pas, ni le bouscule → Pas d'agressivité intolérable.
 - Le chien ne montre pas une anxiété excessive; c'est-à-dire qu'il ne fuit pas → Le chien est avec les animaux de rente, pas de fuite à grande distance lors des approches.
 - Le chien présente une tolérance au stress suffisante (stimuli visuel et acoustique). → Tolérance au stress > 1

Résultats

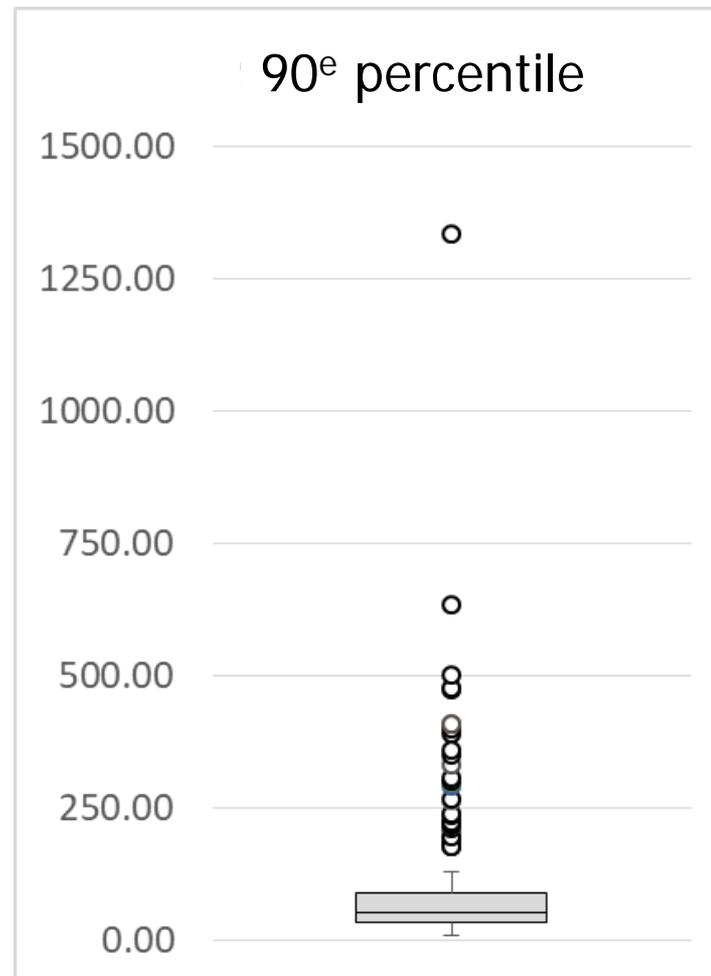
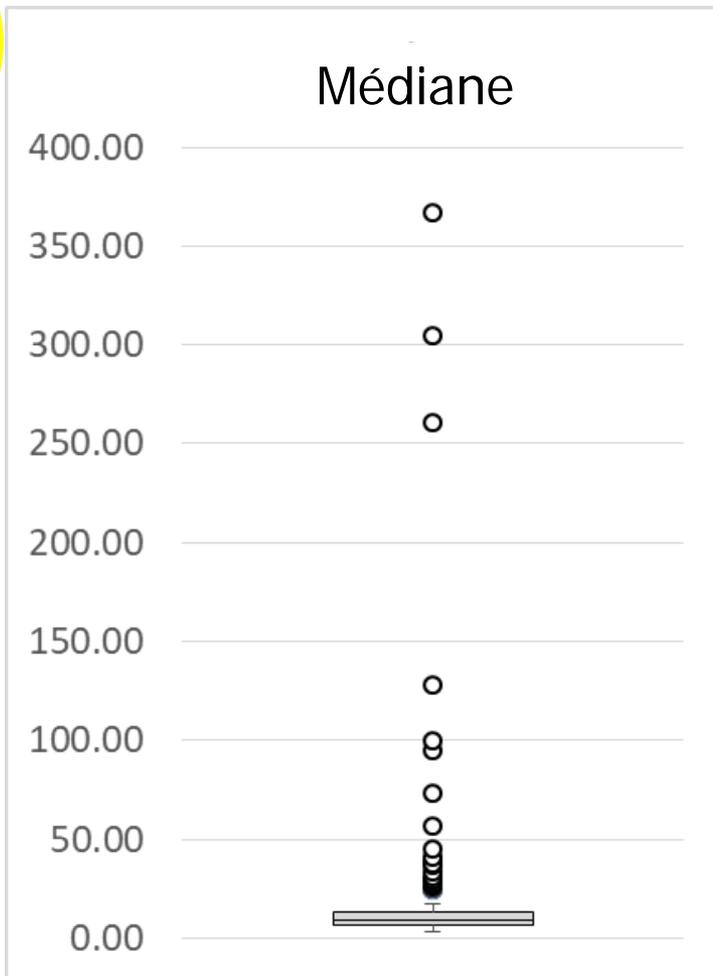
Données

- Depuis 2014, 500 évaluations afin de reconnaître chiens ont eu lieu.

Evaluation de l'aptitude au travail (résultats)		
Nombre total de CPT au premier EAT	500	
EAT réussi au premier essai	394	78.8%
Nombre total de CPT au second EAT	84	
EAT réussi au second essai	71	84.5%
Nombre total d'EAT réussi	465	93.0%

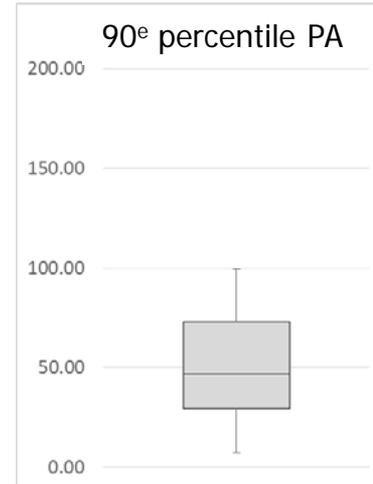
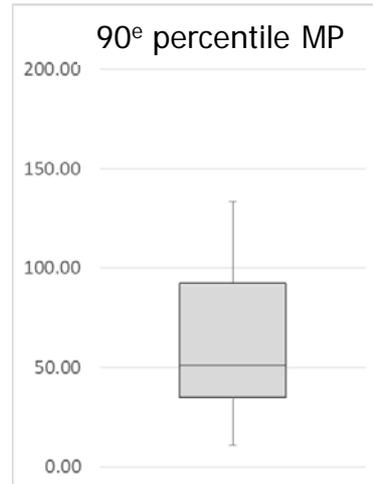
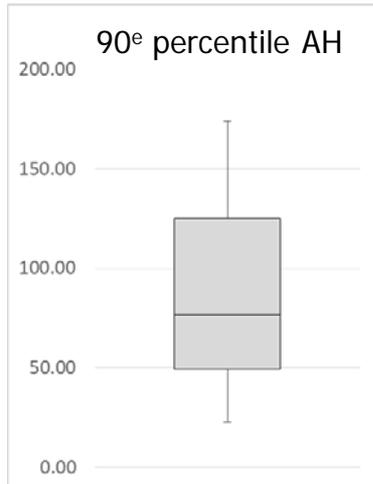
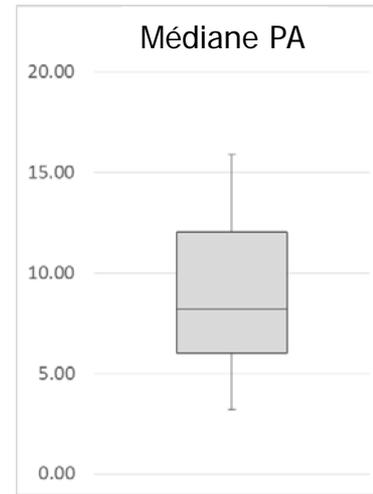
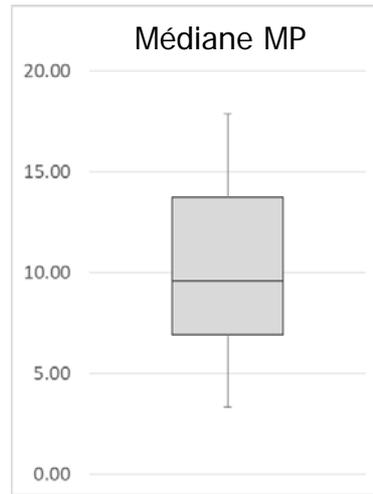
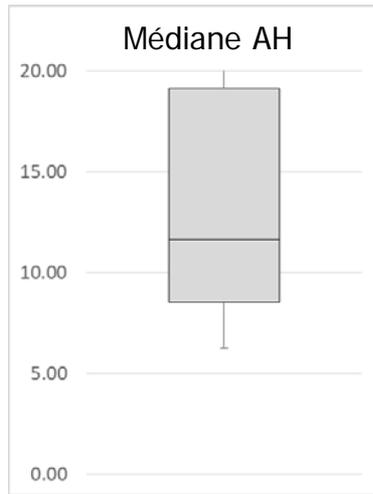
Résultats: Médiane et 90%, n=455 chiens

Données



Résultats: Médiane et 90% par race

Données



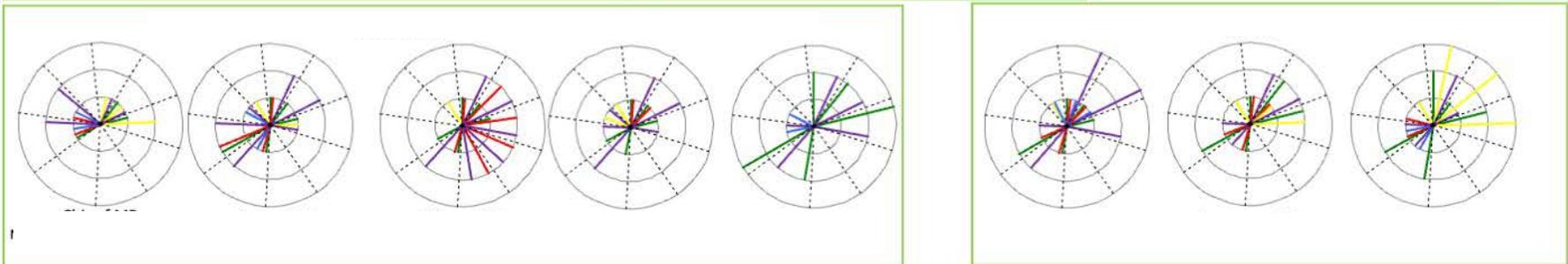
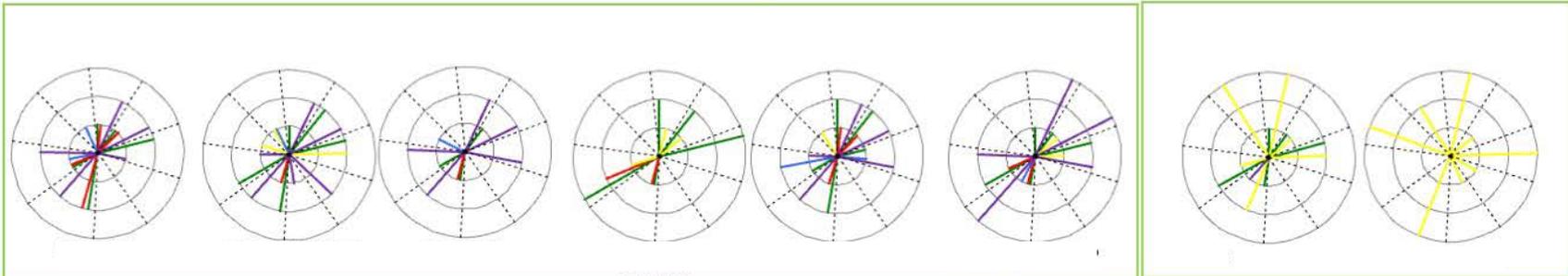
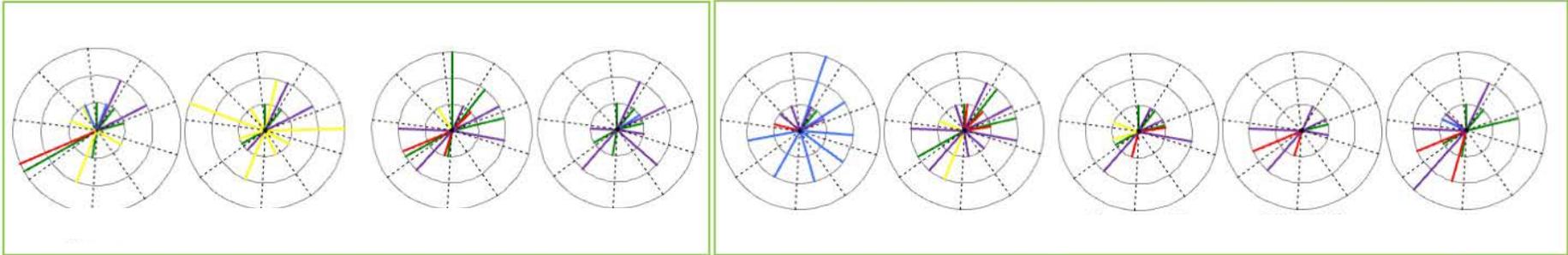
AH: N=22

MP: N=213

PA: N=214

Résultats: Comportement phase 1 et 2 envers le figurant et le chien figurant

Données



■ Orientation au troupeau
 ■ Agressivité
 ■ Comportement amical
 ■ Peur
 ■ Aboiement

Portées MP

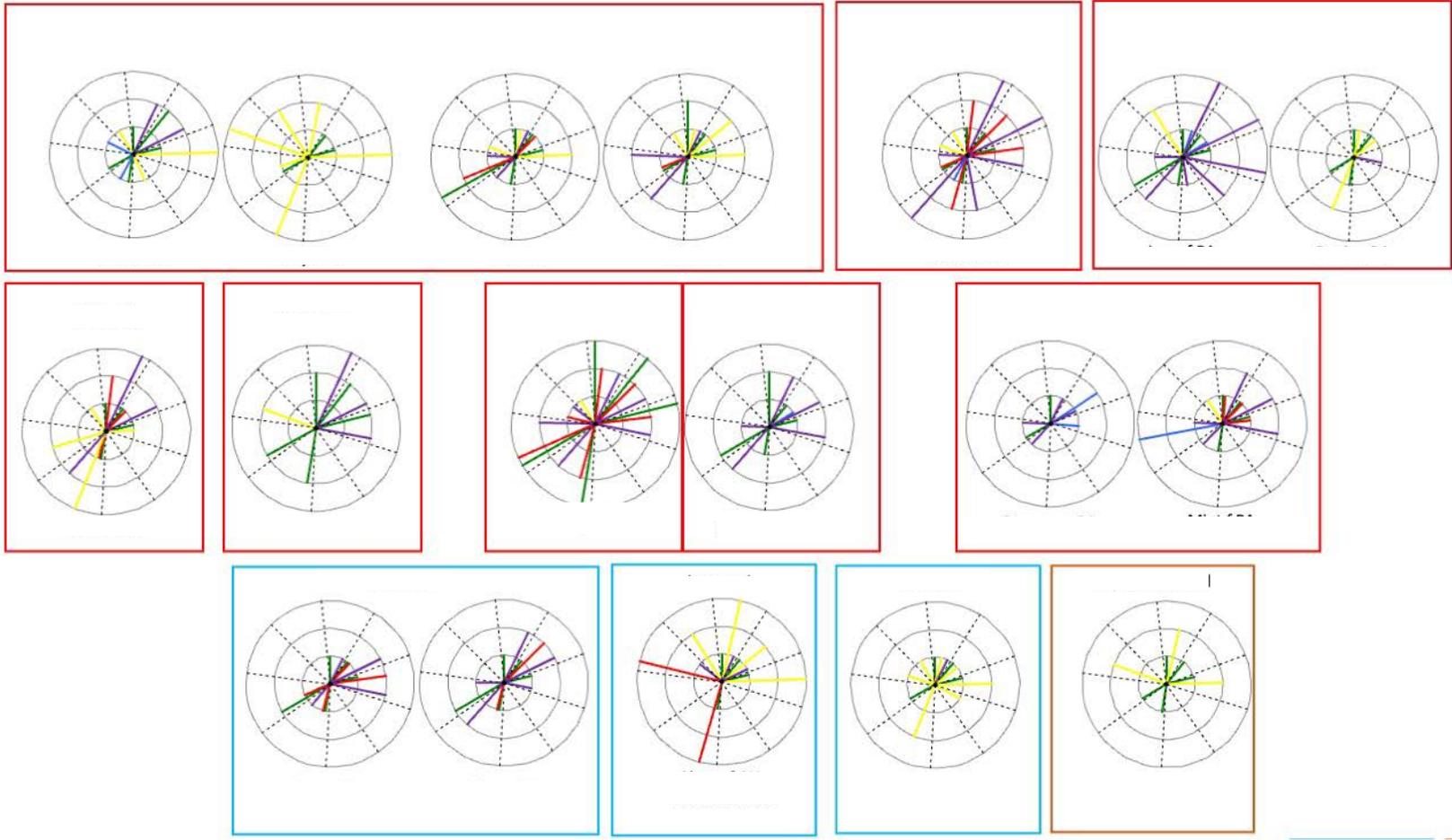
Portées PA

Portées AH

Portées TM

Résultats: Comportement phase 1 et 2 envers le figurant et le chien figurant

Données



■ Orientation au troupeau
 ■ Agressivité
 ■ Comportement amical
 ■ Peur
 ■ Aboiement

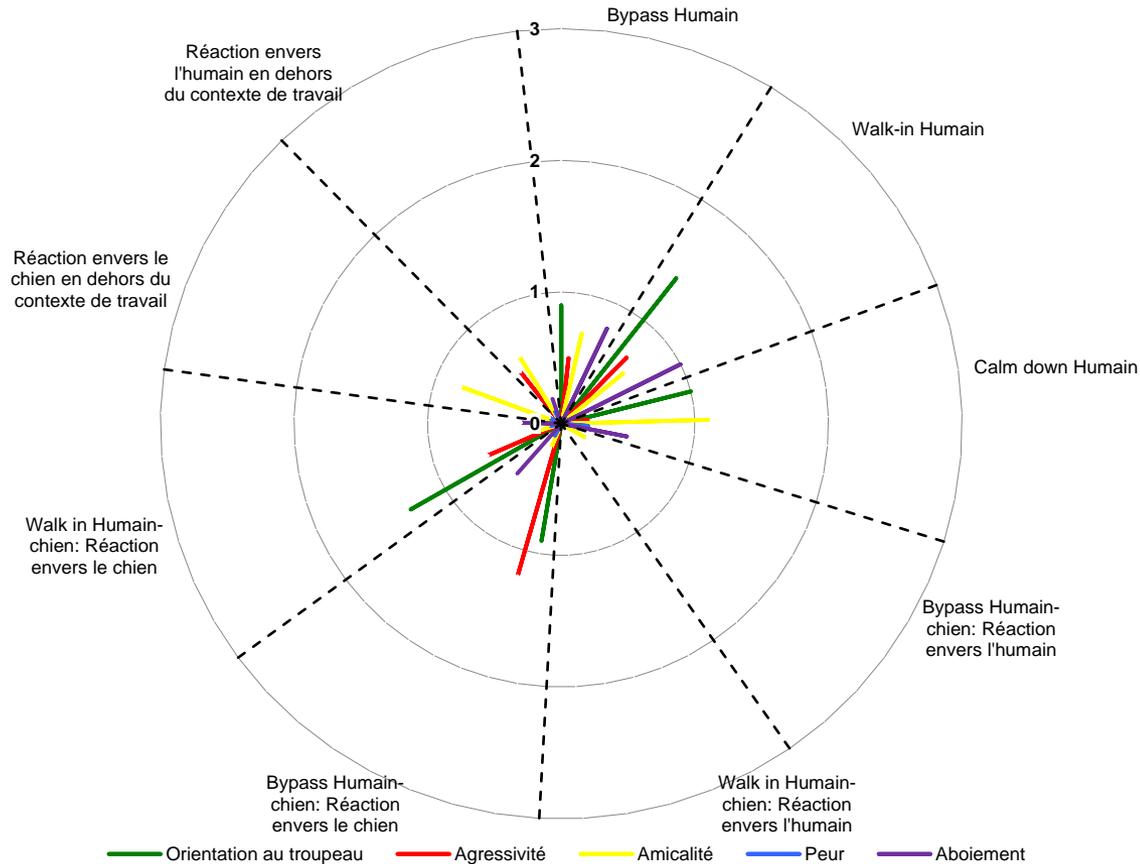
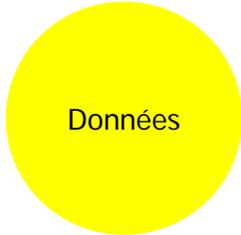
Portées MP

Portées PA

Portées AH

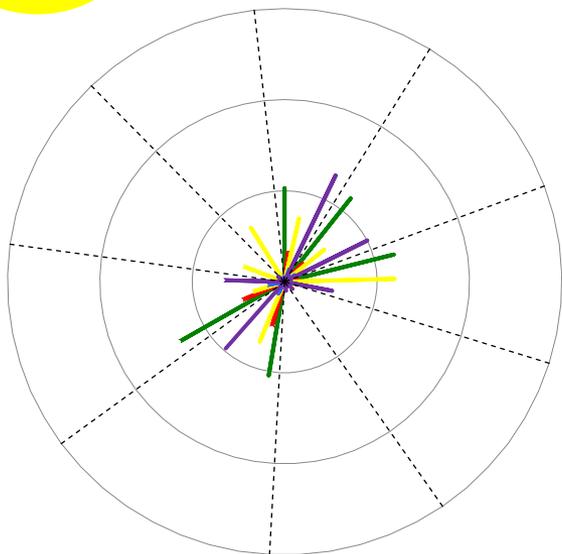
Portées TM

Résultats: Diagramme moyen de tous les CPT (n=134)

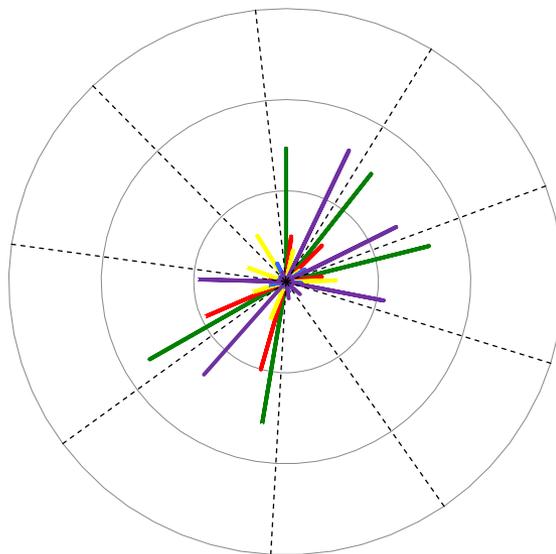


Resultats: Diagramme moyen par race

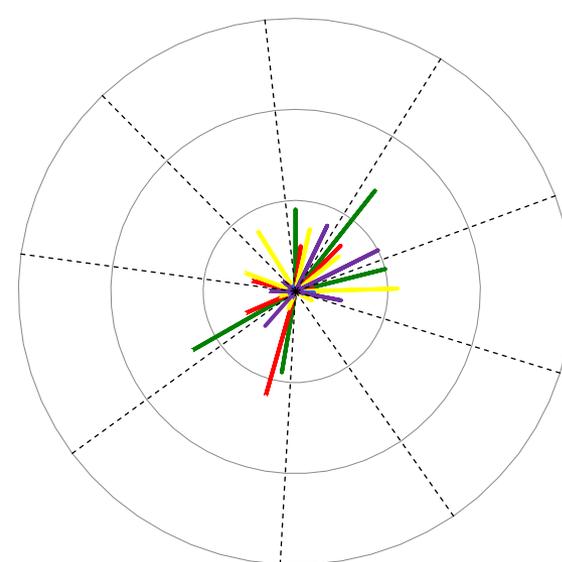
Données



MP; n=69



PA; n=54



AH; n=10

— Orientation au troupeau

— Agressivité

— Amicalité

— Peur

— Aboiement

Reconnaissance nationale des CPT

- Permet une procédure de reconnaissance coordonnée au niveau suisse dans le domaine des CPT (mise en oeuvre de la législation sur la protection des animaux et sur la chasse)
- Facilite pour les détenteurs de CPT l'utilisation de ses CPT dans plusieurs cantons (SAU - estivage)
- Garantit une qualité des chiens vérifiable
- Permet de juger de l'efficacité des subventions dans le domaine des CPT.

Merci pour votre attention!

Changer | Comprendre | Progresser

